G L'INFO

JUIN 2026
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
LE GRÉSIVAUDAN

PETITE ENFANCE / P.5
Vous faciliter la recherche d'un mode de garde

INTERCOMMUNALITÉ / P.8-11
Interview du Président Henri Baile

TRAVAUX / P.15
La piscine à Prapoutel – Les 7 Laux fait peau neuve



www.le-gresivaudan.fr

Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

ÉDITO



UN BEL ÉTÉ DANS LE GRÉSIVAUDAN

Que vous soyez amateurs de culture, sportifs chevronnés, randonneurs contemplatifs ou que vous ayez seulement envie de vous détendre au bord de l'eau, vous trouverez forcément votre bonheur sur le territoire, afin d'occuper les vacances d'été qui arrivent à grands pas. Et n'hésitez pas à prendre un peu de hauteur ; dans les stations communautaires, l'Office du Tourisme vous a concoctés un programme riche et varié, alors laissez-vous guider !

Bonne lecture et bel été à toutes et à tous

Henri Baile

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

LE GRÉSIVAUDAN
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
390 rue Henri Fabre
38926 Crolles cedex
Tél. : 04 76 08 04 57
bienvenue@le-gresivaudan.fr
www.le-gresivaudan.fr

JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN
Directeur de la publication : Henri Baile - Direction du magazine : Fabienne Turpin, Mathis Bugni - Directeur du service : Pierre-François Tranchand - Rédactrice en chef : Aurélie Palluel - Conception, réalisation : New Deal. © Photos/illustrations : Mickael Mollier, Bruno Lavit, OT Belledonne Chartreuse, Mairie Plateau des Petites Roches, AIA Architectes, Adobe Stock, Shutterstock, X-droits réservés.

Impression : Impression Courand&Associés - Imprimeur bénéficiant de la norme ISO 14001.
Tirage 49 630 exemplaires sur papier recyclé certifié FSC avec encre à base végétale. ISSN n° 2430-4077.

Le journal intercommunal est distribué 6 fois par an (janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre) dans les boîtes aux lettres des habitants du territoire par un prestataire extérieur (les « stop pub » ne concernent pas les supports des collectivités).
Il est également disponible en dépôt, dans différents commerces du territoire. **Vous ne recevez pas le journal ? Signalez-nous votre adresse postale à *communication@le-gresivaudan.fr* G L'info est également disponible sur *www.le-gresivaudan.fr/glinfo***

EN BREF



JEUNESSE

ON FAIT CE QU'ON VEUT !

C'est le principe du séjour proposé par l'Action Jeunesse du Balcon de Belledonne pour les 11/14 ans. Une règle : respecter un budget et choisir une destination à 3 heures de route maximum. Tout le reste : activités, repas... a été construit par les jeunes eux-mêmes, accompagnés par l'équipe d'animation, au fil de 5 réunions de préparation ; l'occasion de partager, de confronter leurs envies et leurs avis. Résultat, un séjour qui leur ressemble et direction Palavas-les-Flots du 13 au 17 avril. Sur place, ateliers créatifs (aquarelle et exposition des œuvres, ateliers d'écriture), grands jeux en forêt de nuit, jeux de société, veillées, temps de cohésion, lever et coucher de soleil, baignade... Cette façon inédite de laisser la main aux jeunes quant à l'élaboration de tout un séjour, a permis de créer une véritable dynamique de groupe, un esprit de cohésion qui mettent généralement plusieurs jours à s'instaurer sur des séjours construits plus traditionnellement.



FUNICULAIRE

ATTENTION ACCÈS INTERDIT !

Le Grésivaudan en charge de la rénovation du funiculaire depuis novembre 2025, travaille à sa réouverture à l'horizon 2028. Fin 2026, des travaux de sécurisation de la falaise seront menés puis le chantier se poursuivra sur toute l'année 2027. Pour rappel, l'accès aux gares basse et haute ainsi que le cheminement le long du tracé existant sont formellement interdits en raison des risques de chute de blocs et d'éboulement. Le sentier du Pal de Fer est également fermé depuis le 7 avril 2021 par arrêté municipal de la commune de Crolles. Merci de ne pas vous aventurer sur le secteur.

RENDEZ-VOUS

GRÉSIVAUDAN RUNNING CHALLENGE

30/08 - Le 10 km de La Rosière à Pontcharra

6/09 - Trail des Chioures au Plateau des Petites Roches

Infos et inscriptions sur *www.le-gresivaudan.fr/gresivaudan-running-challenge*

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

21/09 à l'Agora à Saint-Ismier et sur la chaîne YouTube du Grésivaudan



MOBILITÉ

UN NOUVEAU PARKING RELAIS À CHAMP-PRÈS-FROGES

Afin d'encourager la multimodalité, le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise construit un parking relais et de covoiturage de 20 places, complété par des consignes vélos au 32 impasse du Rond-Point. Un arrêt de transports en commun sur la RD523, pour les lignes de bus C12, 34, 86 et 330, viendra parfaire l'équipement. Les travaux ont débuté en janvier 2026 et devraient se terminer courant juin. La phase de végétalisation quant à elle sera réalisée à l'automne 2026. Coût de l'opération 335 000 € HT financés par le SMMAG et le Département de l'Isère.



EAU

TOUT CONNAÎTRE SUR LA RESSOURCE EN EAU DU TERRITOIRE

La communauté de communes franchit une première étape dans la mise en place de son observatoire de l'eau ! Les données (et leurs sources) du petit cycle de l'eau sont désormais accessibles à tous et téléchargeables sur la plateforme TerriSTORY®* ! Les informations sont également consultables dans une version graphique pour une meilleure compréhension. Le Grésivaudan est la seule collectivité à rendre ces données disponibles commune par commune pour la plupart des indicateurs.

Toutes les infos sur ***https://terristory.fr***

**TerriSTORY® est l'outil d'aide au pilotage de la transition des territoires proposé par l'Agence régionale Auvergne-Rhône-Alpes Énergie-Environnement.*

EN ROUTE POUR **LA NOUVELLE UIVE**



Les travaux de la future Unité d'Incinération et de Valorisation Énergétique qui complétera le centre de tri des déchets Athanor à la Tronche se préparent.

Après la mise en service du nouveau centre de tri en 2024, les 7 collectivités du Sud Isère* ont lancé début 2026 le marché de travaux relatif à la construction de la nouvelle UIVE. Engagé depuis 2018, ce projet est mené dans une logique de mutualisation des outils industriels de traitement des déchets à l'échelle de la Grande Région Grenobloise, qui représente 259 communes et plus de 730000 habitants. L'objectif consiste à sécuriser les capacités de traitement des déchets et à maîtriser les coûts à moyen et long termes, tout en optimisant la valorisation énergétique au bénéfice des réseaux de chaleur. Le nouvel équipement verra sa capacité de traitement réduite, passant de 185000 à 165000 tonnes de déchets par an (une capacité en baisse car grâce à un tri plus efficace et une meilleure valorisation, le volume de déchets incinérés va automatiquement baisser), tout en maintenant le niveau actuel de production d'énergie. L'UIVE permettra d'incinérer à haute température les déchets non recyclables et non valorisables en compost, évitant ainsi leur enfouissement. La chaleur produite par la combustion sera récupérée pour alimenter les réseaux de chauffage urbain de l'agglomération grenobloise et produire de l'électricité, contribuant à l'objectif d'un chauffage urbain 100% décarboné à l'horizon 2050.

COÛT TOTAL DU PROJET

277,6 M€ HT

complétés par 9,3 M€ HT portés exclusivement par Grenoble-Alpes Métropole pour les investissements liés aux déchets d'activités de soins à risques infectieux (Dasri) et aux équipements de secours du réseau de chaleur. La mise en service est prévue fin 2029. Dès lors que l'UIVE nouvelle génération sera en fonctionnement, l'ancien incinérateur sera démantelé et des travaux de renaturation seront réalisés.

Grenoble-Alpes Métropole, Le Pays Voironnais, Le Grésivaudan, Saint-Marcellin Vercors Communauté, Le Trièves, L'Oisans et La Matheysine.

DÉCHETS

À VOS COMPOSTEURS !

Le Grésivaudan poursuit sa campagne de distribution de composteurs dans le cadre de la gestion des biodéchets. Et une chose est sûre : vous avez été nombreux sur les deux premières séances de l'année.

L'engouement est notable ! Cet engouement, il est également visible au regard de la participation aux différents ateliers découverte du compostage et lombricompostage, proposés par la communauté de communes qui ont tous affichés complets. De bonne augure pour les prochains rendez-vous à venir. Preuve s'il en est que le compostage fait désormais partie de nos habitudes de tri ; une bonne nouvelle pour la planète et pour vos jardins !

+ d'infos sur *www.le-gresivaudan.fr/**compostage***

321

composteurs ont été distribués lors des deux permanences qui avaient lieu en mars et en avril à Pontcharra et Sainte-Marie d'Alloix.



VOUS FACILITER LA **RECHERCHE D'UN MODE DE GARDE**

Trouver le mode de garde approprié pour son enfant n'est pas toujours chose aisée. Et une fois le choix tranché, il faut encore trouver une place. Pour des démarches fluidifiées et des conseils avisés, les parents peuvent compter sur Le Grésivaudan.

AVEC LE GUICHET UNIQUE, le Relais Petite Enfance (RPE) de votre secteur reste le point d'entrée et de suivi de votre demande de place en accueil collectif ainsi qu'auprès d'un assistant maternel ou d'un assistant parental (ex-garde à domicile). Cet interlocuteur privilégié vous accompagne dans vos démarches de recherche d'un mode de garde en fonction de vos besoins. Si vous cherchez une place en multiaccueil intercommunal, vous devez créer un dossier famille et faire une demande de préinscription sur le portail familles du Grésivaudan.

https://familles.le-gresivaudan.fr/

Voilà pour les grands principes mais depuis début 2026, de nouveaux ajustements sont proposés afin d'assouplir certaines contraintes ; le tout pour accueillir au mieux les enfants et pour faciliter la vie des parents.

FINIE LA SECTORISATION

Vous pouvez désormais choisir de déposer un dossier dans plusieurs multiaccueils intercommunaux du territoire (3 maximum), quelle que soit votre commune de résidence sur Le Grésivaudan. Vous pouvez faire une demande d'accueil régulier (jours fixes dans la semaine) ou bien une demande d'accueil occasionnel (besoins de garde ponctuels et non récurrents). Si votre enfant rentre en petite section de maternelle, il pourra être accueilli ponctuellement en accueil périscolaire les mercredis et pendant les vacances scolaires dans la limite des places disponibles.



LA COMMISSION D'ATTRIBUTION

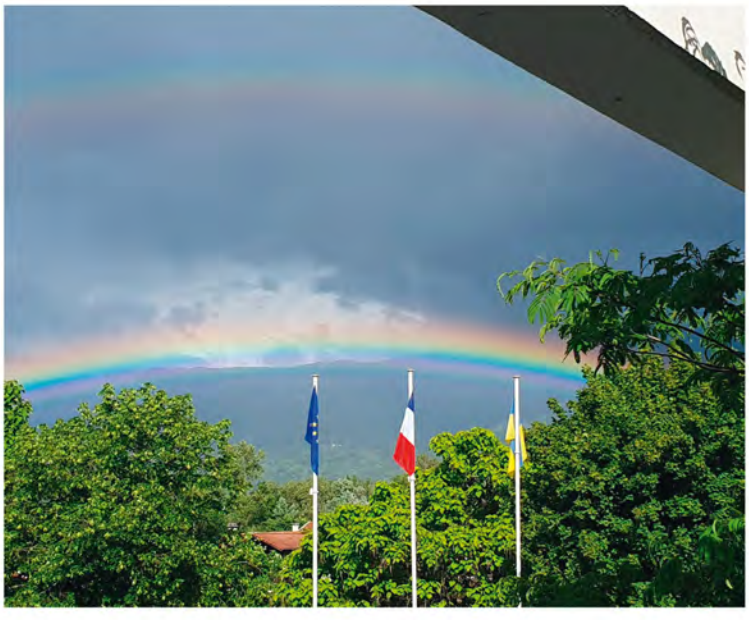
La communauté de communes organise une commission d'attribution des places 1 fois par an (au 1er trimestre) pour les accueils réguliers qui seront effectifs à la rentrée de septembre. Cette commission a pour rôle d'étudier et de classer les demandes d'accès aux structures en fonction des critères d'attribution. Ces critères d'attribution et de pondération sont actualisés régulièrement afin de respecter les recommandations de la Caisse d'Allocations Familiales. Suite à cette commission d'attribution des places, tous les dossiers non validés restent en liste d'attente. Des réattributions de places peuvent se dérouler tout au long de l'année pour compléter les effectifs.



actu en images

♡ FRANÇOISE LEDRU
Q *Mars 2026 - Un cassenoix moucheté à Chamrousse*





♡ ANNE CASTEX
Q *Mai 2026 - Rainbow*





♡ FRANCK ROSSET
Q *Avril 2026*
Le bonheur est un papillon de jour

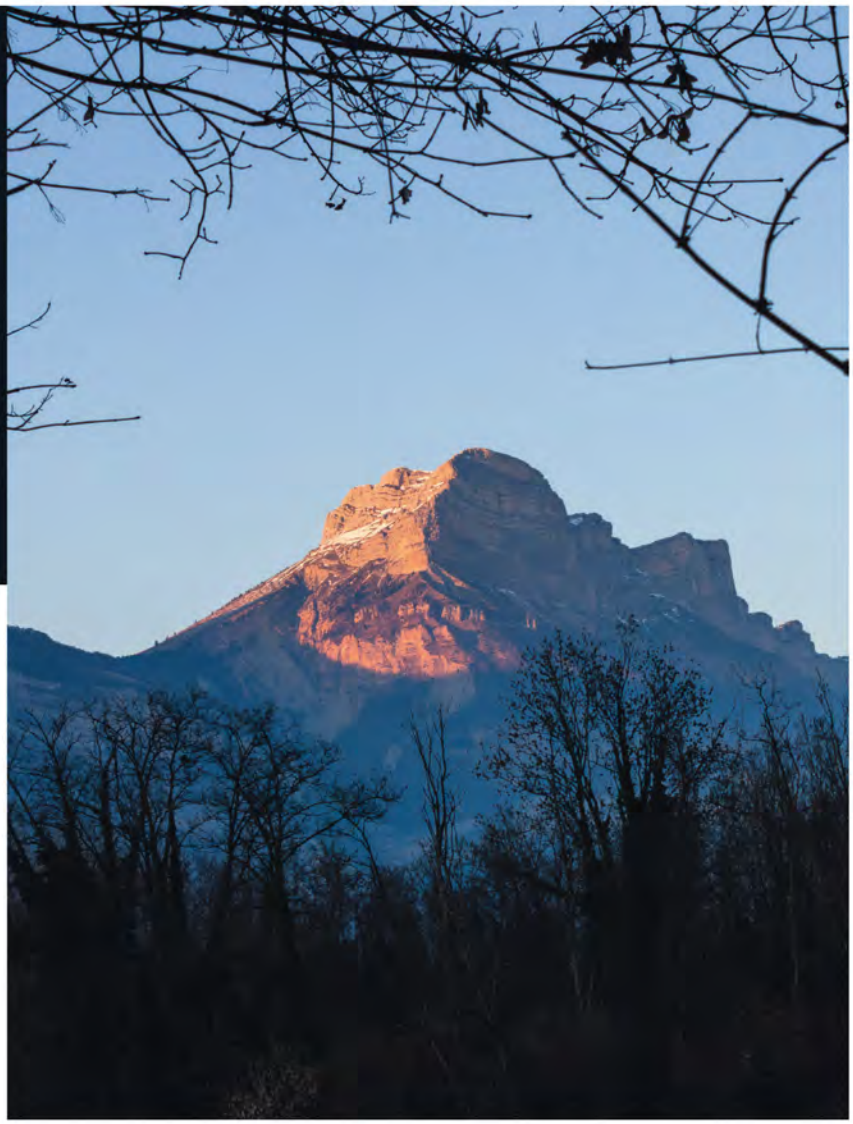
CET ESPACE C'EST LE VÔTRE !

Vos photos font l'actu du territoire ; n'hésitez pas à nous les faire parvenir. Merci à nos contributeurs !

communication@le-gresivaudan.fr

Règlement sur *www.le-gresivaudan.fr/**glinfo***

Vos photos peuvent également être publiées sur Instagram@*legresivaudan*



♡ ÉLODIE CLEYET
Q *Avril 2026*
La vie en rose



♡ SOPHIE MEZEIX
Q *Avril 2026 - La vague de Chartreuse*

INTERVIEW

HENRI BAILE
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

Le 7 avril dernier, Henri Baile a été réélu Président de la communauté de communes Le Grésivaudan. Dans son discours de candidature, il n'a pas manqué de faire un clin d'œil au passé en saluant ses prédécesseurs François Brottes et Francis Gimbert. Il a également remercié les 74 conseillers communautaires et l'exécutif qui ont œuvré à ses côtés sur le mandat précédent pour porter une intercommunalité de projets et faire vivre l'idée que « Ce sont bien les communes qui font l'intercommunalité et non pas l'inverse ».

Cap désormais sur l'avenir et cette nouvelle mandature avec une gouvernance quelque peu étoffée et un mot d'ordre : « transversalité ». Une transversalité dans les politiques menées pour relever les défis et les enjeux à venir : le contexte économique et les contraintes qui pèsent sur les collectivités, l'aménagement du territoire et la nécessaire répartition des fonctions du foncier, le vieillissement de la population du Grésivaudan qui doit conduire à des solutions créatives en termes de soins et d'accompagnement, la prise en compte de la montagne dans les différentes dimensions de ses aménités. Une montagne où l'on habite, où l'on travaille, une montagne accueillante, et bien évidemment, l'accélération de la révolution climatique à laquelle s'ajoute une révolution démographique, numérique et sociétale ; autant de sujets qui ponctueront ce nouveau mandat.



Les collectivités sont confrontées à des contraintes budgétaires majeures. Comment Le Grésivaudan fait face ?

Henri Baile. L'État très endetté prélève une partie des ressources financières des collectivités territoriales, sans pour autant freiner son endettement. C'est une course à l'abîme pour laquelle notre communauté de communes paie un lourd tribut. Nous devons faire face à des ponctions financières qui pourraient avoir des conséquences lourdes sur le futur. Jusqu'à présent, face à ce moment de turbulence et de contrainte, nous avons pu réduire nos charges pour garantir l'équilibre budgétaire tout en faisant le choix de sanctuariser les deux politiques publiques que sont l'emploi, l'insertion, la solidarité et le lien social. Toutefois, si les ponctions financières et les transferts de charges de l'État vers le bloc communal devaient se poursuivre en 2027, nous serions collectivement condamnés à une éventuelle hausse de la fiscalité pour maintenir la qualité du service public et à nous interroger sur notre capacité à partager la richesse avec les communes via les différents « fonds de concours » que nous avons votés au cours du mandat 2020-2026…

Dans ce contexte financier contraint, comment maintenir l'attractivité du territoire ? Quels sont les leviers de l'intercommunalité ?

HB. L'attractivité de notre territoire doit s'entendre au sens large et sous tous ses aspects. Cela concerne aussi bien les mobilités, que l'économie, l'habitat, voire les espaces naturels et l'ensemble des aménités… Un territoire attractif est un territoire qui offre toutes les commodités à travers les services publics que sont en droit d'attendre ses habitants, des plus jeunes aux plus âgés.

Nous l'avons illustré en faisant le choix de créer la Société Publique Locale du Grésivaudan qui gère désormais nos stations de ski communautaires, mais aussi demain nos équipements touristiques et de loisirs : la base de loisirs du Lac de La Terrasse, les snacks des piscines d'été et le funiculaire. Cette SPL est un outil évolutif qui va prendre de l'importance au cours de la mandature. Elle est un choix politique et le fruit d'une conviction, celle du service public. Nous ne voulions en aucun cas que nos stations tombent dans le giron d'un groupe privé. Par ce choix, nous garantissons la présence des élus des communes supports de nos stations dans le processus décisionnel. C'est une manière de manifester notre respect des acteurs de l'histoire du massif de Chartreuse et de la chaîne de Belledonne, le respect du travail de plusieurs générations qui ont su valoriser la neige pour faire vivre leurs communes et garder une montagne vivante, en été comme en hiver.

En ce qui concerne l'industrie, j'observe que Le Grésivaudan continue d'être attractif pour les entreprises. Merck a récemment inauguré un nouveau site de production à Saint-Ismier sur ISIPARC. Cependant, nous devons rester vigilants, être à l'écoute des besoins de ceux qui innovent et entreprennent. Je m'interroge sur certains pans de notre économie contemporaine qui apparaissent déconnectés de toute réflexion éthique avec des décisions tragiques pour des entreprises historiques comme Teisseire. Je suis persuadé que ce sont bien les entrepreneurs, chefs d'entreprises, agriculteurs, ouvriers et employés qui doivent être au cœur du projet collectif, garants de notre souveraineté et de l'outil de production, respectueux du savoir-faire des femmes et des hommes.

En Grésivaudan, nous croyons que la formation, la transmission et l'accompagnement professionnel, sont autant de sujets qui participent à l'attractivité économique de notre territoire. C'est pourquoi nous avons lancé la construction de la « Maison Intercommunale Emploi Formation ». Elle rassemblera en un même espace les principaux acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion, afin de rendre l'offre de services aux entreprises plus lisible et proposer un accompagnement mieux coordonné. Elle ouvrira courant 2027 à Crolles.

L'attractivité, c'est aussi notre capacité à accueillir de nouvelles populations. Nous sommes bien conscients que se loger dans le Grésivaudan n'est pas chose aisée, c'est pourquoi nous nous sommes dotés d'un Plan Local de l'Habitat qui prévoit un ambitieux programme d'aides financières (56 millions d'euros dans le cadre du Programme Pluriannuel d'Investissement) en faveur du logement, destiné aux particuliers, aux copropriétés, aux bailleurs sociaux et aux communes. Lorsqu'on évoque la création de logements, on raisonne à l'échelle du territoire en termes de stratégie foncière tout en sachant que l'aménagement du Grésivaudan ne pourra pas se faire sans un dialogue ouvert avec les 6 autres EPCI* à travers le Schéma de Cohérence Territoriale et n'échappera pas à une réflexion sur la répartition de l'utilisation du foncier entre nos 43 communes.

> « Un territoire attractif est un territoire qui offre toutes les commodités à travers les services publics que sont en droit d'attendre ses habitants, des plus jeunes aux plus âgés ».

L'attractivité, c'est aussi la capacité à se déplacer. En la matière, nous ne pouvons que nous réjouir des avancées réalisées en termes de mobilités partagées dans le cadre du Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise, construit avec les territoires voisins. À l'horizon 2028, via le Service Express Régional Métropolitain, appelé plus communément « RER métropolitain », nous pourrons compter sur un cadencement régulier entre les gares de Grenoble et Brignoud sur nos voies ferrées. Ce résultat est le fruit d'un vrai projet politique de territoire, d'un engagement sans faille qui est allé bien au-delà des frontières administratives et des clivages politiques pour servir au mieux les populations du grand Y grenoblois. L'accès à la montagne est également un enjeu d'attractivité et des études sur l'opportunité de construire des ascenseurs valléens pour desservir nos montagnes est plus que jamais d'actualité, tout comme la Voie Réservée aux Transports en Commun entre Crolles et Meylan sur l'A41. Ces deux projets vont permettre de gagner en fluidité mais sont aussi de vrais leviers d'amélioration de la qualité de l'air.

** Établissement Public de Coopération Intercommunale.*





Les enjeux environnementaux justement. Comment sont-ils pris en compte dans les différentes politiques de l'intercommunalité ?

HB. C'est là que la notion de transversalité prend tout son sens. Nous avons adopté notre Plan Climat Air Énergie Territorial et ce dernier doit irriguer l'ensemble de nos politiques, de nos actions et de nos pratiques. La mobilité, nous l'avons évoquée précédemment, mais aussi la collecte et le traitement des déchets, l'eau et l'assainissement, l'optimisation foncière et l'artificialisation des sols. Il trouve d'ailleurs ses déclinaisons à travers nos politiques pour l'agriculture et la forêt et le Plan Alimentaire Inter-Territorial…

Concernant les déchets, la dissolution du SIBRECSA* au cours du mandat précédent va permettre d'unifier le système de collecte sur l'ensemble du territoire du Grésivaudan, d'optimiser les bonnes pratiques et par conséquent d'améliorer le tri et le recyclage. Plus d'exemplarité dans le tri et le recyclage, c'est aussi tout l'enjeu du chantier ATHANOR, que nous finançons aux côtés de Grenoble-Alpes Métropole, du Pays Voironnais, de Saint-Marcellin Vercors Communauté, du Trièves, de l'Oisans et de la Matheysine. Le nouveau centre de tri est opérationnel depuis 2024, et la nouvelle Unité d'Incinération et de Valorisation Energétique entrera en fonctionnement fin 2029.

À propos de l'eau, dont nous avons hérité de la gestion en 2018, les investissements se sont accélérés au cours du mandat précédent, les relations avec les usagers se sont apaisées. Aujourd'hui, le Plan Territorial de la Gestion de l'Eau, démarche accompagnée par l'État, repose sur une approche globale et coconstruite de la gestion de la ressource sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique. La sécurisation de l'approvisionnement en eau potable est devenue le cœur de nos préoccupations. Les chantiers sont nombreux mais à titre d'exemple, nous prévoyons le remplacement de la conduite d'adduction qui alimente une partie des communes de la chaîne de Belledonne, car l'existante est vétuste et limitante. Elle ne permet plus un approvisionnement optimal des particuliers. Je sais que le partage de la ressource a tendance à être sujet à crispation, c'est pourquoi, dans le cadre du Plan Territorial de la Gestion de l'Eau, nous sommes et serons encore plus vigilants sur cette question, de manière à ce que personne ne se sente lésé, aussi bien les habitants que les secteurs industriels, touristiques ou l'agriculture.

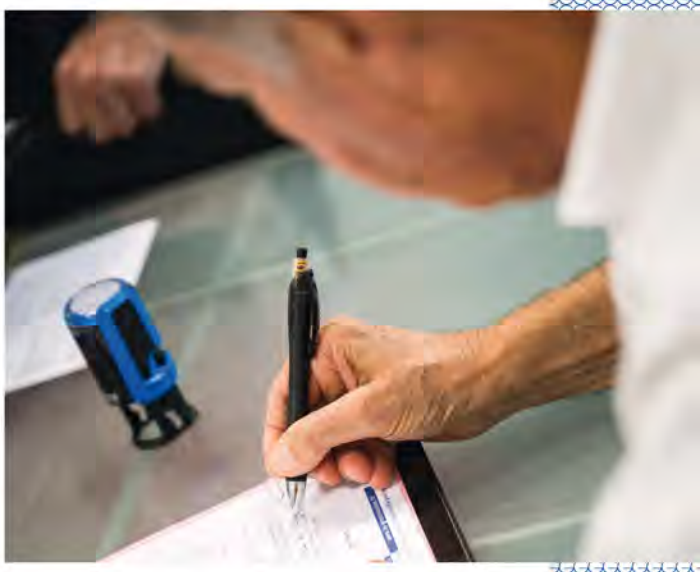
Notre souveraineté alimentaire fait d'ailleurs l'objet d'une attention particulière dans le cadre de notre politique agricole. Nous avons à cœur d'encourager et développer les circuits courts ; nous devons donc poursuivre nos actions pour accompagner nos agriculteurs et la transmission des exploitations. Des avancées notables ont été réalisées en termes de reconquête agricole ainsi que sur le périmètre de protection et de mise en valeur des espaces naturels et urbains, sur le mandat précédent et nous allons poursuivre nos efforts.

** Syndicat partagé jusqu'alors avec Cœur de Savoie pour la gestion des déchets sur une partie de notre territoire.*



Le vieillissement de la population et l'accompagnement du grand âge sont des sujets auxquels doivent faire face de nombreux territoires. Comment Le Grésivaudan appréhende ce sujet ?

HB. Nous sommes un territoire vieillissant. Malgré les effets d'estrade, les grandes annonces de l'État sont restées sans lendemain. Or nous avons dans nos communes des familles en difficulté, souvent abandonnées à leur solitude, des villages trop éloignés des services… Même si cela n'est pas dans nos compétences, nous avons le devoir, aux côtés du Département de l'Isère dont c'est la mission, d'être créatifs pour proposer des solutions allant du maintien en bonne forme physique, à l'adaptation des logements, jusqu'au maintien à domicile. Il s'agit aussi de prendre en compte les troubles cognitifs, accompagner les aidants afin de répondre aux besoins de nos concitoyens à travers des services de proximité que le bloc communal incarne. C'est pourquoi, dans la nouvelle gouvernance de notre EPCI, j'ai souhaité une conseillère communautaire déléguée au « grand âge, à l'autonomie et aux solidarités générationnelles ». Elle aura à interroger toutes les autres politiques publiques, sport, santé, mobilités, logement, culture… car nous devons savoir innover pour répondre aux besoins des familles.





Vous avez marqué votre présidence du mandat 2020-2026 par la création d'une artothèque, alors que la culture est rarement la première compétence d'un EPCI, pourquoi ce choix ?

HB. Mes prédécesseurs avaient décidé, à la création de l'intercommunalité, de prendre la compétence culture alors que celle-ci est facultative. Ils ont notamment développé le réseau des bibliothèques. Ils ont eu raison car le développement des réseaux sociaux, le règne de l'immédiateté, le flux permanent de l'insignifiance ont fait sombrer dans l'oubli des pans entiers de ce qui constitue notre patrimoine, l'enracinement, l'émancipation par le savoir et la découverte de notre littérature. L'artothèque, au sein de ce réseau, est un outil public supplémentaire au service de la découverte des œuvres et de l'art en général.

Nous sommes à l'aube d'une révolution numérique et sociétale avec l'arrivée de l'Intelligence Artificielle qui produit ce qu'on lui demande et pas forcément ce dont on a besoin… Il est donc fondamental d'offrir à chacun, à travers la découverte des œuvres, l'éducation et l'exercice de la raison, les capacités de réflexion et l'ouverture d'esprit qui caractérisent un homme libre. Aussi, je pense qu'il est du devoir des élus, aux côtés de l'Éducation Nationale, à travers un service public de la culture, d'offrir au plus grand nombre la capacité de comprendre ce qui nous arrive. C'est la raison pour laquelle l'exécutif a choisi de porter un Projet Local d'Éducation Artistique et Culturelle que nous avons initié en partenariat avec les communes et l'ensemble des acteurs afin de réduire les inégalités d'accès à la connaissance et à la culture, qu'elles soient sociales où géographiques…

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LES MEMBRES DU BUREAU



PRÉSIDENT
Henri BAILE
Maire, Saint-Ismier



Jean-François CLAPPAZ
1er Vice-Président à l'attractivité économique, industrielle et touristique
Maire, Montbonnot-Saint-Martin



Coralie BOURDELAIN
2e Vice-Présidente aux mobilités
Maire, Revel



Philippe LORIMIER
3e Vice-Président à l'environnement, la transition écologique et la biodiversité
Maire, Crolles



Delphine PERREAU
4e Vice-Présidente à la responsabilité financière et à la soutenabilité fiscale
Maire, Les Adrets



Clément BONNET
5e Vice-Président à la montagne durable et au dialogue territorial
Maire, Sainte-Marie-du-Mont



Anne-Françoise BESSON
6e Vice-Présidente à la petite enfance, à la jeunesse et la parentalité
Maire, Bernin



Cécile ROBIN
14e Vice-Présidente au commerce et à la dynamisation des centre-bourgs
Maire, Pontcharra



Karim-Eugène CHAMON
15e Vice-Président à la prévention sociale et aux parcours d'insertion professionnelle
Maire, La Chapelle-du-Bard



Pierre BARUZZI
Conseiller Délégué aux ressources humaines et à l'égalité entre les femmes et les hommes
Maire, Le Cheylas



Françoise MIDALI
Conseillère Déléguée au grand âge, à l'autonomie et aux solidarités générationnelles
Maire, Goncelin



Cédric LESCURE
Conseiller Délégué à la prévention des risques naturels, industriels et sociaux
Maire, Tencin



Laurie MENGUY
Adjointe au Maire, Crêts en Belledonne



Françoise LANNOY
Adjointe au Maire, Crolles



Éric ROETS
Conseiller municipal délégué, Crolles



Laure FAYOLLE
Conseillère municipale, Crolles



Adelin JAVET
Conseiller municipal, Crolles



Rebecca NALLET
Conseillère municipale, Crolles



Valérie PETEX
Conseillère municipale déléguée, Froges



Philippe GENESTIER
Adjoint au Maire, Hurtières



Adrian RAFFIN
Maire, Le Touvet



Sandrine GAUCHON
Adjointe au Maire, Le Touvet



Jean-Marc MICHEL
Adjoint au Maire, Le Versoud



Margaux BERLIOZ
Conseillère Municipale, Le Versoud



Michel MIET
Maire, Lumbin



Caroline HALLÉ
Adjointe au Maire, Montbonnot-Saint-Martin



Dominique BONNET
Conseiller municipal, Montbonnot-Saint-Martin



Laurent DESGOUIS
Conseiller municipal, Montbonnot-Saint-Martin



Théodore BONNET-GAMARD
Maire, Saint-Martin-d'Uriage



Marieke BUNTINX
Adjointe au Maire, Saint-Martin-d'Uriage



Cécile CONRY
Conseillère municipale, Saint-Martin-d'Uriage



Stéphane MALARD
Maire, Saint-Maximin



Jean-Luc ROUX
Maire, Saint-Mury-Monteymond



Claude BENOIT
Maire, Saint-Nazaire-les-Eymes



Floriane LATRAYE
Adjointe au Maire, Saint-Nazaire-les-Eymes



Philippe BAUDAIN
Maire, Saint-Vincent-de-Mercuze

LES SUPPLÉANTS

des communes n'ayant qu'un seul représentant de par leur nombre d'habitants

Françoise LOHAT, Barraux • **Marylin ARNDT-VINCENT,** Biviers • **Franck SGAMBATO,** Chamrousse • **Frédéric GLAREY,** Goncelin • **Sophie ANDRE,** Hurtières • **Stéphane MASSET,** La Buissière • **Mélanie AVELLA,** La Chapelle-du-Bard • **Nathalie REVERDY,** La Combe-de-Lancey • **Éric EYRAUD,** La Flachère • **Jonathan BAZIN,** La Pierre • **Bruno BARET-COLLET,** La Terrasse • **Pascal RIONDET,** Le Champ-près-Froges • **Valérie GUGLIELMO-VIRET,** Le Cheylas • **Fabrice RAFFA,** Le Haut-Bréda • **Sarah MARAIS-LECLESVE,** Le Moutaret • **Joël DUCROS,** Les Adrets • **Madeleine NOVELLI,** Lumbin

Mise à jour 05/2026

Retrouvez les portraits des élus,
le détail des commissions et des délégations
sur www.le-gresivaudan.fr/**elus**



Olivier SALVETTI
7e Vice-Président à la souveraineté alimentaire, à l'agriculture et à la forêt
Maire, Froges



Martine KOHLY
8e Vice-Présidente à la santé et au sport
Maire, Allevard



Patrick BEAU
9e Vice-Président au cycle de l'eau et à la protection de la ressource
Maire, Villard-Bonnot



Annick GUICHARD
10e Vice-Présidente à la culture et au patrimoine matériel et immatériel
Maire, La Terrasse



Christophe SUSZYLO
11e Vice-Président à la programmation des investissements et aux grands projets
Maire, Le Versoud



Patricia BELLINI
12e Vice-Présidente à l'économie circulaire, à la collecte et à la valorisation des déchets
Adjointe au Maire, Pontcharra



François OLLÉON
13e Vice-Président à la stratégie foncière et au logement
Adjoint au Maire, Saint-Ismier



Marc ROSSET
Adjoint au Maire, Allevard



Marc CECON
Maire, Barraux



Christophe DURET
Adjoint au Maire, Bernin



Thierry FEROTIN
Maire, Biviers



Brigitte DESTANNE DE BERNIS
Maire, Chamrousse



Martine VENTURINI
Maire, Chapareillan



Arthur CULLATI
Conseiller municipal délégué, Chapareillan



Jérôme LARDIERE
Adjoint au Maire, Crêts en Belledonne



Agnès DUPON
Maire, La Buissière



Céline PAVAROTTI
Adjointe au Maire, La Combe-de-Lancey



Brigitte SORREL
Maire, La Flachère



Jean-Yves GAYET
Maire, La Pierre



Martin GERBAUX
Conseiller municipal, Laval-en-Belledonne



Mylène JACQUIN
Maire, Le Champ-près-Froges



Céline MEKHMOUKH
Adjointe au Maire, Le Haut-Bréda



Marc GRAMBIN
Maire, Le Moutaret



Dominique CLOUZEAU
Maire, Plateau-des-Petites-Roches



Claude COCQUET
Adjoint au Maire, Pontcharra



Jean-Noël COLLÉ
Conseiller municipal, Pontcharra



Virginie GRAS
Conseillère municipale, Pontcharra



Agnès TIMONER
Adjointe au Maire, Saint-Ismier



Jean-Marie CABRIERES
Conseiller municipal, Saint-Ismier



Séverine LE BIHAN
Conseillère municipale, Saint-Ismier



Franck REBUFFET-GIRAUD
Maire, Saint-Jean-le-Vieux

Pascal LEMOINE
Maire, Sainte-Agnès



Jean-Claude BOREL-GARIN
Maire, Sainte-Marie-d'Alloix



Yannick BOUCHET-BERT-PEILLARD
Maire, Theys



Jérôme BIGLIA
Adjoint au Maire, Villard-Bonnot



Régine BOURGEOIS
Adjointe au Maire, Villard-Bonnot



Hervé LENOIRE
Adjoint au Maire, Villard-Bonnot



Myriam SIMONAZZI
Adjointe au Maire, Villard-Bonnot

• **Mehdi LAZARUS,** Plateau-des-Petites-Roches • **Patrick HERVÉ,** Revel • **Philippe JEAN,** Saint-Jean-le-Vieux • **Arlette VIZIOZ,** Saint-Maximin • **Didier FRAIX-BURNET,** Saint-Mury-Monteymond • **Claude DANIELI,** Saint-Vincent-de-Mercuze • **Thierry PERNET,** Sainte-Agnès • **Guillaume GONCALVES,** Sainte-Marie-d'Alloix • **Susie PINQUET,** Sainte-Marie-du-Mont • **France DENANS,** Tencin • **Alain BERTONI,** Theys.

EHPAD : DES NOUVELLES DU CHANTIER

Depuis mai 2025, des travaux sont en cours à l'EHPAD Belle Vallée à Froges. Au programme de cet équipement intercommunal, rénovation énergétique et réaménagement de l'unité Psycho-Gériatrique « Cantou » ; le tout afin d'améliorer l'accueil des résidents.

La réhabilitation thermique complète (isolation extérieure, remplacement des menuiseries, géothermie, panneaux photovoltaïques…), permettra d'économiser près de 60% d'énergie à l'horizon 2050.

Côté réaménagement intérieur, pour plus de confort pour les résidents, l'unité Cantou de 22 lits va être divisée en 2 unités de 11 lits. L'extension de 280 m² est en cours de finalisation et c'est globalement l'ensemble de l'EHPAD et ses 1 165 m² qui sont réaménagés. Les travaux sont réalisés en site occupé. Afin d'impacter le moins possible le quotidien des résidents, le chantier s'étale sur une durée plus importante. Le tout devrait être finalisé mi 2027.

MONTANT GLOBAL ESTIMATIF DES TRAVAUX
6 200 000 € HT





▲ Les façades de l'extension ont désormais pris leur aspect définitif avec la pose de l'enduit.

◀ La nouvelle chaufferie a été installée. Une pompe à chaleur géothermique permet de réduire significativement la consommation d'énergie tout en garantissant le confort des résidents.

ENVIRONNEMENT

POUR BIEN RÉNOVER, IL FAUT ÊTRE BIEN CONSEILLÉ !

C'est tout l'objet de l'accompagnement que propose Le Grésivaudan. Des conseillers spécialisés dans la rénovation vous accueillent lors de permanences, pour vous accompagner et vous conseiller dans votre projet.

Gratuites, sans rendez-vous, elles sont ouvertes à tous les habitants du Grésivaudan quelle que soit la commune de résidence. Elles se tiennent les 1er et 3e lundis du mois sur les communes d'Allevard et de Pontcharra et le 1er vendredi du mois à Villard-Bonnot. Des permanences se tiennent également ponctuellement sur d'autres communes du territoire (Chapareillan, Saint-Ismier, Saint-Martin d'Uriage). Pensez à venir avec votre avis d'imposition pour un conseil personnalisé ! Ces permanences sont assurées par Urbanis, qui se charge, si besoin, de rediriger les habitants vers l'Ageden (ou autre), selon leurs revenus et leur projet. L'Ageden assure quant à elle, en parallèle des permanences, des rendez-vous en présentiel avec les habitants, souvent suite à une première prise de contact par téléphone ou par mail.



Des questions : **0801 902 138** *(appel gratuit)* ou renovation@le-gresivaudan.fr
Infos sur www.le-gresivaudan.fr/***permanences-renovation***

LA PISCINE À PRAPOUTEL - LES 7 LAUX **FAIT PEAU NEUVE**

C'est une réhabilitation d'envergure qui aura été opérée sur la piscine intercommunale à Prapoutel-Les 7 Laux. Lancés au printemps 2024, les travaux se terminent et c'est un équipement entièrement revisité qui rafraîchira les touristes cet été.



Après la remise en état des gradins, des chemins d'accès, des toboggans, du liner et des différentes pompes, c'est le bâtiment en lui-même qui a été retravaillé pour lui donner une touche plus contemporaine : rénovation des façades et pose de bardage bois, remplacement des menuiseries… Les escaliers qui permettaient d'accéder au bâtiment ont été remplacés par des marches métalliques et des gardes corps identiques à ceux déjà posés au cœur de la station dans un souci de cohérence visuelle et architecturale. Côté plage, exit les pavés, place à du béton désactivé, un béton décoratif qui se distingue par son aspect granuleux. Plus robuste, il saura s'adapter aux contraintes climatiques et d'usage car en hiver la plage devient piste de ski pour le jardin d'enfants de l'École de Ski Français.

UN BÂTIMENT PLUS FONCTIONNEL

L'accueil et la caisse, qui étaient déportés dans un chalet adjacent, prennent désormais place dans le bâtiment principal. Au rez-de-chaussée côté pistes, des toilettes publiques ont été aménagées.

UN ÉQUIPEMENT, DEUX USAGES

L'hiver le premier étage du bâtiment passe en mode garderie et là aussi d'importants travaux ont été réalisés. Une résille électrique au sol complète le chauffage existant pour le confort des tout-petits. Afin d'apporter une écriture plus contemporaine, les panneaux bois muraux existants ont été lasurés en blanc laissant le veinage visible, un sol carrelage dans des tonalités de ton pierre a remplacé l'entièreté des sols PVC désuets et usés et la charpente traditionnelle visible a été repeinte en blanc pour donner une cohérence d'ensemble à l'esthétisme du lieu. Pour finir, le système d'éclairage a été entièrement repris dans un souci d'économies d'énergie. Pour la partie plomberie et peinture, Le Grésivaudan a pu compter sur les compétences de ses services techniques.

ET POUR UN ÉTÉ TOUT EN FRAÎCHEUR,
les piscines d'été intercommunales à Saint-Vincent de Mercuze, Saint-Martin d'Uriage et Allevard sont ouvertes depuis le 1er juin. À Prapoutel-Les 7 Laux, coup d'envoi de la saison aquatique le 27 juin ! Infos sur www.le-gresivaudan.fr/***piscinesexterieures***

LE CENTRE DE VACANCES LES RAMAYES
AUX 7 LAUX SOUS UN NOUVEAU JOUR



COÛT TOTAL DU PROJET
11,8 M€ HT
avec le soutien du Fonds Européen de Développement Régional (900 000 €), de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (400 000 €) et du Département de l'Isère (400 000 €).

Propriété de la communauté de communes depuis 2017, c'est l'un des plus gros centres d'hébergements touristiques de la station avec une capacité de plus de 500 lits. Il est exploité par Miléade, opérateur du tourisme social très engagé dans la vie et l'avenir de la station.

Après une première phase de travaux portant principalement sur la rénovation des chambres en pension complète et l'amélioration de l'offre (nouvelles salles de séminaire, rénovation de l'espace bien-être…), Le Grésivaudan a poursuivi le chantier avec la rénovation énergétique du bâtiment, la mise en accessibilité et en conformité, la rénovation des gîtes, de la cuisine et de la salle de restauration. Une dernière phase de travaux se déroulera sur 2027 avec, au programme, la rénovation des logements saisonniers et des chambres de l'aile amont.



PASTORALISME

RETRAVAILLER L'ACCÈS
À L'ALPAGE DE L'AULP DU SEUIL

L'Aulp du Seuil est un alpage de 500 ha localisé sur la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse et pâturé chaque été par un troupeau de 250 vaches.



Pour y accéder, un seul sentier, très accidenté qui mène la vie dure aux bêtes et aux alpagistes. Le Grésivaudan va donc mener des travaux de reprise et de réhabilitation afin de réduire les risques d'accident et d'améliorer le bien-être animal. Plus largement cette opération d'entretien de l'espace, participe au maintien de l'élevage en montagne. Cela permet également de maintenir les paysages ouverts, la biodiversité et de mieux gérer le risque d'incendie. Coût des travaux : 62 775 €. Cette opération s'inscrit dans le cadre du Plan Pastoral Territorial et Le Grésivaudan peut compter sur le soutien de la Région et du Fonds européen agricole pour le développement rural.

ATTENTION, à compter du 15 août et jusqu'à la fin septembre, le sentier sera interdit d'accès aux randonneurs. Les travaux seront en cours, des engins seront sur place et des blocs pourraient chuter. Merci de votre compréhension.

FORÊT

DES ACTIVITÉS POUR METTRE EN LUMIÈRE **LES ACTEURS DU MONDE FORESTIER**

Le Grésivaudan, en partenariat avec les différents acteurs sylvicoles, propose des animations afin de sensibiliser le grand public sur les pratiques de la filière forêt et les métiers qui la composent…

LE MARTELOSCOPE DU BARIOZ (THEYS)

Du mot marteler (pour le marteau forestier) et scope (pour observer), le marteloscope est l'outil forestier idéal pour expliquer la gestion forestière au grand public. En famille ou entre amis, vous entrez dans la peau du forestier le temps de la découverte du site. À l'aide d'une application sur tablette (fournie sur place), vous pourrez observer les arbres et choisir ceux à conserver ou à couper, visualiser les retombées économiques et environnementales de vos choix et ainsi simuler les incidences sur le développement de la parcelle. Accompagné par un professionnel, il vous expliquera tout sur la gestion forestière et ses enjeux écologiques, sociaux, productifs et répondra à vos questions.

4 DATES CET ÉTÉ

▶ LES 24 ET 31 JUILLET DE 14 H À 16 H 30 ET LES 7 ET 14 AOÛT DE 10 H À 12 H 30



VIS MA VIE DE BÛCHERON

Du 15 juillet au 12 août tous les mercredis après-midi, dans les différentes forêts du territoire, le grand public rencontre des professionnels du milieu et découvre toutes les facettes des métiers de la forêt : sa gestion, sa préservation et son exploitation.

Renseignez-vous en bureaux d'information touristique et sur www.le-gresivaudan.fr/***agenda***

LOISIRS

CAP SUR **LA BASE DE LOISIRS**

Détente, bronzette, baignade et activités, c'est à la base de loisirs du Lac de La Terrasse que ça se passe.

Sable fin, eau cristalline, jeux gonflables, mini-golf 9 pistes : voilà pour les incontournables. Mais quelques nouveautés 2026 viennent compléter l'offre ludique et vous allez adorer.

Sur la zone du lac non réservée à la baignade, les embarcations rigides ou semi-rigides, avec ou sans rame, sont désormais autorisées. Pensez à votre gilet de sauvetage pour voguer en toute sécurité. Et pour ceux qui souhaiteraient profiter des joies de la navigation mais qui n'ont pas d'embarcation, il y a KayaKomat ! KayaKomat vous permet de louer paddle et kayak en libre-service : réservez, déverrouillez et pagayez.

Infos et réservation sur ***www.kayakomat.com***

Vous pourrez également profiter d'une table de tekfoot et d'agrès de fitness, le tout en libre accès ; de quoi vous défouler !



UN PETIT CREUX ?

Ça y est, le snack de La Terrasse ouvre ses portes début juillet ; de quoi vous rassasiez après l'effort ou simplement pour déguster glaces et friandises en profitant du soleil.

Toutes les infos sur www.le-gresivaudan.fr/***basedeloisirs***

CULTURE

UN PETIT TOUR AUX MUSÉES ?

Du nouveau dans les musées intercommunaux pour cette nouvelle saison ; venez déambuler au cœur de deux expositions temporaires fraîchement installées.

« L'avant de l'après »

À LA GALERIE, MUSÉE D'ALLEVARD-LES-BAINS
JUSQU'AU 31 OCTOBRE 2027

Fruit d'une résidence sur le Pays d'Allevard de juin 2025 à avril 2026, l'exposition « L'avant de l'après » présente les œuvres de Stéphanie Nelson et Alexis Bérar, photographes grenoblois. Portant un regard nouveau sur un territoire marqué par le thermalisme, l'hydroélectricité et l'industrie, leurs photographies interrogent la place de cette mémoire dans les collections d'un musée comme en dehors de ses murs. Leurs regards se répondent pour faire apparaître les métamorphoses d'un territoire en mouvement.





« Belledonne, une histoire de ski »

AUX FORGES ET MOULINS, MUSÉE DE PINSOT
HAUT-BRÉDA JUSQU'AU 20 SEPTEMBRE

Au travers de cette exposition, plongez dans l'épopée du ski dans le massif de Belledonne et revivez l'histoire d'une pratique qui a façonné les vallées et les habitants du territoire. Cette exposition est une invitation à redécouvrir le ski comme patrimoine vivant, profondément enraciné dans nos paysages et nos mémoires. Un focus particulier est consacré à la Vallée du Haut-Bréda et au versant Pleynet de la station des 7 Laux, berceaux d'initiatives locales souvent audacieuses. À travers archives, images et témoignages, l'exposition raconte comment ces territoires ont participé à l'essor du ski en Belledonne.

Pour rester dans le thème de l'histoire de notre territoire, de ses savoir-faire et de son authenticité, n'hésitez pas à réserver une visite au **MUSÉE LA COMBA AUTRAFÉ (LA COMBE-DE-LANCEY)** !

Toutes les infos et le programme complet des animations sur ***musees.le-gresivaudan.fr***

TOURISME



Le sentier des Arts viendra compléter l'offre du site de Beldina qui accueille déjà « Roule ma Boule », un parcours ludique en bois.

UN SENTIER D'ART AUX 7 LAUX

Dans le cadre de son schéma des Activités de Pleine Nature et de la structuration des camps de base, Le Grésivaudan propose à partir de cet été un sentier d'art sur le secteur de Beldina à Prapoutel-Les 7 Laux.

Facile d'accès et déjà fréquenté en hiver pour le ski de fond et les raquettes, ce site présente aussi un fort potentiel en saison estivale. Il permet d'imaginer de nouvelles activités innovantes, complémentaires à celles du cœur de station, avec une approche plus sensible, pédagogique et culturelle (sentier des charades, espace « Roule ma Boule »…). C'est dans ce contexte qu'est né le projet de sentier d'art, réalisé en collaboration avec Scènes obliques, acteur culturel engagé sur le territoire, et en partenariat étroit avec les communes des Adrets et de Laval ainsi qu'avec les différents acteurs économiques concernés.

Un jury composé d'élus et de socio-professionnels locaux a sélectionné trois artistes pour la création des trois premières œuvres qui ponctueront le sentier dès cet été.

KÉKA SZABO qui, à travers ces réalisations, interroge le lien étroit entre l'être humain et son milieu, tout en sensibilisant à la protection de l'environnement. **JULIEN MOUROUX** qui tient son inspiration de la biodiversité ordinaire, le foisonnement des plantes pionnières, la générosité des « mauvaises herbes ». **DANIELA CAPACCIOLI** qui explore la sculpture, la terre cuite et la céramique mais aussi le fer qu'elle apprivoise pour lui conférer légèreté et poésie. Courant juin, ils seront installés sur site, en résidence pour faire prendre vie à leurs créations et trois nouvelles œuvres viendront compléter le parcours en 2027.

ÉVÉNEMENT

EN ROUTE POUR *l'Échappée Belle*

Depuis 13 ans, l'Échappée Belle a su fédérer coureurs, habitants, bénévoles et ainsi devenir un rendez-vous incontournable au cœur du massif de Belledonne. La prochaine édition aura lieu du 20 au 23 août 2026.



Mais l'Échappée Belle, c'est avant tout une aventure collective. Chaque année, près de 750 bénévoles rendent possible l'organisation de la course. Gardiens de l'esprit de l'événement, ils apportent cette atmosphère authentique, chaleureuse et familiale qui fait la réputation de la course. En montagne, sur les ravitaillements, au départ, à l'arrivée ou sur les sentiers, ils encouragent, rassurent et transforment chaque passage en souvenir inoubliable.

Vous souhaitez donner un peu de votre temps ? Rejoignez l'aventure ! Les organisateurs recherchent des bénévoles sur de nombreux postes : logistique, balisage, ravitaillements, postes montagne, serre-files ou villages départ/arrivée.

Infos et inscriptions sur *www.lechappeebelledonne.com/**benevoles***

Pour vivre la fête autrement, il est aussi possible de venir encourager les participants. De nombreuses animations sont proposées autour de la course et l'accès aux sites est facilité grâce à la mise en place de navettes par la communauté de communes Le Grésivaudan.

Infos sur *www.lechappeebelledonne.com/**accompagnants***

L'ÉCHAPPÉE ÉTOILÉE

Co-organisée par le Département de l'Isère et Le Grésivaudan, deux parcours trail d'environ 10 et 20 km non chronométrés sont proposés au départ du foyer du Barioz, à Crêts en Belledonne. Ouverture des inscriptions le jeudi 18 juin.

*www.lechappeebelledonne.com/**echappee-etoilee***

AMÉNAGEMENTS

LANCEZ-VOUS SUR **LA BELLE VIA !**

La véloroute Belle Via (anciennement V63) traverse quatre départements : la Drôme, l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie. À chacune de ses extrémités, la Belle Via se connecte à l'itinéraire européen ViaRhôna (V17). Voilà pour le décor.



En Isère, la Belle Via c'est 123 km dont 31 dans la vallée du Grésivaudan. À la manœuvre, pour la partie iséroise, le Département de l'Isère qui prend en charge l'aménagement de l'itinéraire qui sera finalisé en 2027 ; les collectivités « traversées » quant à elles s'occupent de la mise en œuvre des aires de services. Pour Le Grésivaudan, c'est le SMMAG qui officie et une dizaine d'aires de repos et de services sont prévues. Elles pourront avoir une double destination : touristique pour les cyclistes en itinérance ou réalisant une boucle locale, mais aussi pour répondre aux besoins des cyclistes du quotidien. Parmi les équipements et services proposés, les cyclistes pourront profiter de tables de pique-nique, d'arceaux de sécurité, de bornes de recharge pour les vélos à assistance électrique, de matériel d'entretien et de réparation…

D'ici 2027, les aires de Bernin (Lac du Bois Gramont), Crolles (Brignoud), Tencin (Ruisseau de la Coche), Goncelin (Ruisseau et Gué), Le Cheylas (Bassin), Pontcharra (Caraillou et Plan d'eau des Lônes) seront en service. Pour celle prévue à la base de loisirs du Lac de La Terrasse, il faudra patienter jusqu'en 2028 (cet aménagement dépendant de la finalisation du tracé de la Belle Via par le Département).



© Cécile Tassan – Impression ICA

Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes